

Mesurer son utilité sociale

Contexte :

L'utilité sociale est au cœur de la loi ESS de 2014

La mesure de l'utilité sociale est un enjeu majeur. Elle permet de réfléchir sur son projet et de renforcer sa cohérence, améliorer ses pratiques et ses activités, améliorer sa communication en interne et en externe ou construire ses relations avec ses partenaires.

Dans l'économie dite classique, les ratios financiers servent de repères pour attirer des financeurs. Dans l'économie sociale et solidaire, c'est l'utilité sociale et sa mesure. Il y a donc un enjeu fort.

Objectif de la formation :

La formation est conçue comme une véritable mise en mouvement pragmatique permettant à chaque structure de se projeter sur une démarche évaluative adaptée à son action, à ses ressources et au contexte dans lequel elle s'ancre.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier ce qu'est l'utilité sociale et ses enjeux
- Appréhender le processus complet de la mesure d'utilité sociale
- Questionner et choisir des indicateurs adaptés à son activités et aux impacts recherchés

Contenu de la formation :

- Matinée : Apprentissage pratique des notions et enjeux
- Après-midi : Mise en action

Méthodes pédagogiques :

- Une approche pragmatique s'appuyant sur l'expérience des participants est privilégiée.

Publics : Administrateur, directeur ou toute personne participant au pilotage, à la communication institutionnelle, au développement de projets, aux relations partenariales ou aux réponses aux appels à projets ou demandes de subvention de la structure.

Prérequis : Aucun

Durée et lieu de l'action : le 18 septembre 2023, à Epône – 9h30- 17h00

Nombre de participants : 5 à 12

Cabinet assurant la formation : Agence Phare